

OMPI



TLT/R/DC/29
ORIGINAL : anglais
DATE : 27 mars 2006

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION D'UN TRAITE REVISE SUR LE DROIT DES MARQUES

Singapour, 13 – 31 mars 2006

PROJET D'ACTE FINAL

présenté par le Comité directeur à la conférence réunie en séance plénière

Conformément aux décisions prises par les assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) à leur quarantième série de réunions (septembre 2004) et à leur quarante et unième série de réunions (septembre 2005) et à la suite des travaux préparatoires menés par l'OMPI et le Gouvernement singapourien, la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité révisé sur le droit des marques a été convoquée par l'OMPI et s'est tenue à Singapour du 13 au [---] mars 2006.

La conférence diplomatique a adopté le [---] mars 2006 le Traité de Singapour sur le droit des marques, qui a été ouvert à la signature le [---] mars 2006.

La conférence diplomatique a également adopté le [---] mars 2006 une résolution de la conférence diplomatique complétant le Traité de Singapour sur le droit des marques et son règlement d'exécution.

EN FOI DE QUOI, les soussignés, étant dûment autorisés à cet effet, ont signé le présent Acte final à Singapour le [---] mars 2006 :

[liste des pays qui signeront l'Acte final]

[Fin du document]